



BUDGET 2026

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

Le 16 décembre 2025, le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil adoptait son budget pour l'année 2026.

MOT DU MAIRE



Chers Terrassois et Terrassoises,

L'année 2025 fût certes une année d'élection mais aussi de réalisations. Entre autres projets, notons les travaux de révision réglementaire relatifs à la concordance au schéma d'aménagement régional, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'amélioration de l'efficacité énergétique par le remplacement de l'éclairage dans nos bâtiments et dans le parc ainsi que par le remplacement de fournaise à l'huile, la bonification de nos ententes de services intermunicipales et la signature d'une nouvelle convention collective pour les employés.

Plusieurs de nos réalisations sont possibles grâce à l'aide du gouvernement du Québec. Une petite municipalité comme la nôtre doit aller chercher tout le soutien financier qui s'offre à elle afin de faire face aux défis importants en matière d'infrastructures. Nous entendons continuer de saisir les opportunités de subventions afin de limiter l'impact des coûts sur le compte de taxes de nos citoyens. C'est ainsi qu'après une analyse rigoureuse de toutes les dépenses, le taux de base de taxation n'a augmenté globalement que de 0,0177 \$ du cent dollars d'évaluation pour 2026, pour un total combiné de 0,5323 \$.

La valeur de la maison moyenne à Terrasse-Vaudreuil est demeurée la même, soit de 499 613 \$. En prenant l'exemple de cette maison moyenne, le compte de taxes augmente d'environ 120 \$, soit de 3 % au total.

Cette année et par souci de transparence, nous vous communiquons une taxation un peu plus détaillée afin de mieux représenter les obligations externes qui nous incombent et pour lesquelles, la municipalité n'a aucun pouvoir de compression.

En matière de tarification pour les services, nous avons fait une évaluation de tous nos coûts réels par catégorie. Certaines baissent et certaines montent. Pour l'eau, les égouts, les déchets, la collecte sélective et celle des matières organiques, le montant global de hausse est de 12 \$.

Nous contenons à nouveau la hausse en puisant un peu dans nos réserves financières pour un montant de 211 000 \$ pour clore le budget mais cela financera notamment certaines dépenses particulières qui ne reviendront pas.

Donc, sommairement pour le budget 2026, et après conciliation fiscale, soit le paiement des frais de financement et l'application des affectations, le budget passe à 4 036 529 \$.

En conclusion, sachez que votre conseil municipal a toujours à cœur de maintenir des services de proximité à la population au moindre coût possible.

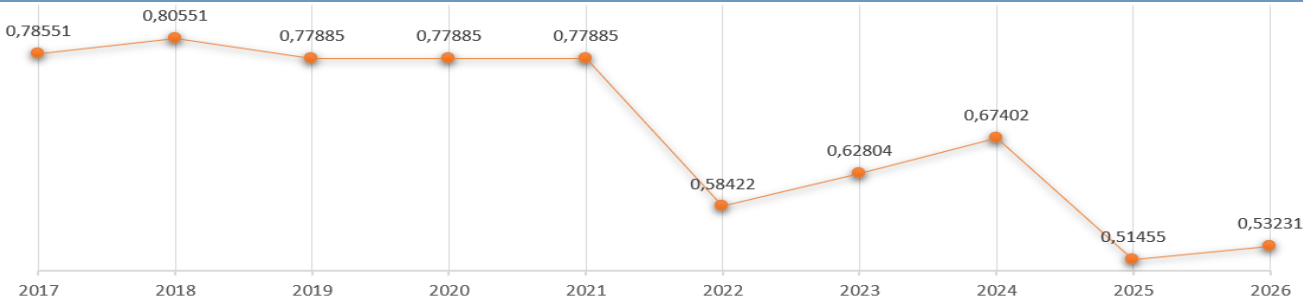
Michel Bourdeau, maire

Les taxes municipales constituent la principale source de revenus des villes/municipalités. Elles sont principalement composées de la taxe foncière générale dont les taux sont établis pour chacune des catégories d'immeubles en fonction des dépenses prévues au budget de fonctionnement. La taxe foncière est imposée à chaque propriétaire d'immeuble selon la valeur inscrite au rôle d'évaluation. La Municipalité impose également des tarifications pour les services d'aqueduc, d'égout et de gestion des matières résiduelles.

TAXATION

TAXES	RÉSIDENTIELLE (moins de 6 logements)		NON RÉSIDENTIELLE	
	2025	2026	2025	2026
FONCIÈRE / 100 \$ d'évaluation (incluant ARTM—SQ—MRC et CMM)				
	0,5146	0,5323	1,4852	1,5940
ARTM		0,0137		0,0410
SQ		0,0596		0,1785
MRC et CMM		0,0563		0,1685
SERVICES				
Eau	342 \$	380 \$	selon le cas / utilisation	selon le cas / utilisation
Égout	583 \$	621 \$	583 \$	621 \$
Ordures ménagères	170 \$	176 \$	selon le cas / utilisation	selon le cas / utilisation
Matières recyclables	83 \$	0 \$	83 \$	0 \$
Matières organiques (incluant résidus verts et feuilles)	118 \$	131 \$	118 \$	131 \$

ÉVOLUTION DU TAUX DE BASE DE LA TAXE FONCIÈRE (immeuble résidentiel de moins de 6 logements)



ÉTAT PRÉVISIONNEL DES REVENUS ET DES DÉPENSES

REVENUS	2025	2026
Taxes sur la valeur foncière	2 090 151 \$	2 174 195 \$
Taxes sur une autre base	1 186 869 \$	1 200 118 \$
Autres revenus	452 210 \$	451 215 \$
TOTAL DES REVENUS	3 729 230 \$	3 825 528 \$
DÉPENSES	2025	2026
Administration générale	911 175 \$	948 128 \$
Sécurité publique	625 132 \$	701 803 \$
Transport	445 404 \$	457 727 \$
Hygiène du milieu	1 183 646 \$	1 260 454 \$
Santé et Bien-être	15 179 \$	17 912 \$
Aménagement et urbanisme	182 646 \$	147 859 \$
Loisirs et culture	325 721 \$	323 075 \$
Financement et conciliation fiscale nette	166 026 \$	179 570 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 854 929 \$	4 036 528 \$
REVENUS MOINS DÉPENSES	(125 699) \$	(211 000) \$
Excédent affecté au budget	125 700 \$	211 000 \$

PRINCIPALES DÉPENSES 2026 RELIÉES AUX ORGANISMES EXTERNES

	2025	2026	% augm.	% budget
MRC de Vaudreuil-Soulanges	167 051 \$	179 292 \$	7,3 %	4,4 %
CMM—Communauté métropolitaine de Montréal	37 719 \$	36 601 \$	(2,4) %	0,9 %
Sûreté du Québec	216 764 \$	228 682 \$	5,5 %	5,7 %
Assainissement des eaux usées (Pincourt)	432 112 \$	459 990 \$	6,5 %	11,4 %
Régie de l’eau de l’Île-Perrot	240 329 \$	273 057 \$	13,6 %	6,8 %
ARTM—Autorité régionale de transport métropolitain	49 998 \$	52 500 \$	5,0 %	1,3 %
	1 143 973 \$	1 230 122 \$	7,5 %	30,5 %

RÈGLEMENTS D’EMPRUNT

TAUX / 100 \$ d’évaluation	2025	2026
Règlement 614 — Camion autopompe et équipements	0,0062	0,0062
Règlements 615 et 625 — Réhabilitation de l’aqueduc (3 ^e Boulevard, boul. de l’Église et 7 ^e Avenue)	0,0051	0,0049
Règlement 626 — Bâtiment abritant le service de protection des incendies	0,0181	0,0219
Règlement 631 — Travaux de remise en état, amélioration et agrandissement du centre communautaire	0,0031	0,0033

COMPARAISON TAXATION ANNUELLE 2025 ET 2026 - RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

VALEURS				
	Maison de 350 000 \$	Maison de 450 000 \$	Maison de 550 000 \$	Maison de 650 000 \$
ANNÉE FINANCIÈRE	COÛT	COÛT	COÛT	COÛT
2025	3 210 \$	3 757 \$	4 304 \$	4 851 \$
2026	3 298 \$	3 866 \$	4 435 \$	5 003 \$
	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE	DIFFÉRENCE
	88 \$	109 \$	131 \$	152 \$